

Monsieur le Sous-préfet de la Haute-Savoie,  
Madame la Députée,  
Monsieur le Sénateur,  
Madame la Conseillère départementale,  
Monsieur le Vice-Président de Thonon Agglo  
Monsieur l'inspecteur de l'Education Nationale  
Mesdames les directrices,  
Mesdames et messieurs les professeurs des écoles, Mesdames et messieurs du  
Personnel Communal, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers élèves, chers  
amis bonjour,

Je vous remercie d'avoir accepté l'invitation de la Municipalité. C'est un réel plaisir de se retrouver ainsi réunis.

Inaugurer aujourd'hui le groupe scolaire d'Anthy-sur-Léman est un acte important, qui témoigne de la vitalité de notre commune. Par ce geste, nous concrétisons notre volonté d'œuvrer à l'épanouissement et au développement de nos enfants.

C'est un privilège, pour un maire. J'en mesure l'honneur et tiens particulièrement à y associer les membres du Conseil municipal, précédent et actuel.

Nous savons tous les débats qui ont existé autour de ce projet, les questionnements sur la capacité de la commune à le financer, les interrogations sur le nombre de classes et les équipements à prévoir... J'emploie le « nous » car c'est bien une œuvre collective qui voit le jour. Aujourd'hui, ce qui importe c'est l'esprit dans lequel nous voulons l'inaugurer : un esprit de concorde, c'est-à-dire d'unité et de tolérance.

Au terme d'un chantier qui aura duré 2 ans, nous sommes heureux d'avoir pu livrer cette infrastructure à la communauté éducative.

La conception des locaux de ce groupe scolaire a poursuivi des objectifs évoluant avec le temps, et a abouti à un équipement moderne et respectueux des normes de sécurité actuelles.

Cette « super » nouvelle école, dont les enseignants, les élèves, le personnel communal, mais vous aussi ont pu apprécier l'ergonomie, la clarté, doit avant tout répondre à son objet principal : éduquer nos enfants. Tout a été conçu pour que celle-ci soit la plus facile, la plus efficace possible et ça semble réussi. Les premiers mois d'utilisation malgré un contexte particulier, ont comblé tous les occupants.

Cette infrastructure, en ossature bois et d'une surface de 2700 m<sup>2</sup>, est composée de deux bâtiments reliés par un hall commun spacieux et lumineux, et dispose d'une cour intérieure végétalisée pouvant être mutualisée.

Le 1<sup>er</sup> bâtiment comprend :

- 4 salles de classe maternelles lumineuses et colorées
- 1 salle de motricité donnant sur la cour
- 1 salle couchette au teinte bleu nuit et luminaires poétiques en forme de nuage, une réelle invitation au repos / propice aux temps calmes
- 1 tisanerie, qui permet aux plus jeunes de s'exercer aux arts culinaires
- 1 salle dédiée à l'accueil périscolaire et centre de loisirs

Le second bâtiment, sur 2 étages accueille :

- 8 salles de classe élémentaires, équipées de mobiliers modulables et confortables
- 1 salle BCD, bien que restant à aménager, a déjà connus de nombreux sourires d'enfants grâce notamment aux interventions des parents du Sou des écoles
- 1 salle arts plastiques, pour laisser aux enfants la possibilité d'exprimer toute leur créativité
- 1 restaurant scolaire, clair, spacieux, où plus encore que dans d'autres pièces, le traitement acoustique donne une ambiance plus apaisée

Pour accéder à cette école, il a fallu réaliser des voies d'accès, un parking de surface et un parking couvert de 102 places de stationnement supplémentaires. Les travaux de mise en conformité sécurité incendie réalisés, nous n'attendons plus que les autorisations administratives pour son ouverture.

Ainsi, l'ensemble, le groupe scolaire et le parking couvert a coûté 11 685 029,28 € TTC à la collectivité (dont 697 808,68 € d'Acquisitions foncières 10 987 220,60 € de Travaux, maîtrise d'œuvre et mobiliers).

Pour assurer le financement de ces équipements à longue vie, la commune a obtenu des emprunts, à hauteur :

- De 5 millions d'Euros, sur 30 ans, pour la construction du groupe scolaire
- De 1 200 000 € sur 25 ans, pour la construction du parking public

Et je veux remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à la réalisation et concrétisation de ces projets, à commencer par nos partenaires sans lesquels tout aurait été beaucoup plus compliqué.

- L'Etat intervient via la Préfecture à hauteur de 1 795 782,07 € pour le FCTVA, Et 253 000 € dans le cadre du fond de soutien à l'investissement (DSIL 2017 pour 250 000 € et FIPD 2020 pour 3 000 € équipement alerte intrusion)
- La Région Auvergne Rhône Alpes intervient pour 99 420,00 €
- Le Département de la Haute-Savoie intervient pour 530 000,00 €
- Thonon Agglomération intervient pour 61 633,00 €, sous forme de fond de concours en soutien à l'investissement,
- La Caisse d'allocation familiale intervient quant à elle pour 56 200,00 € pour la création de l'espace dédié à l'accueil périscolaire et centre de loisir

Cette construction, c'est aussi une histoire d'hommes et de femmes que je voudrais remercier pour leurs compétences et leur professionnalisme.

L'ATELIER A, M. Claude Chautant architecte du groupe scolaire et M. Laurent Semelagne architecte et chef de projet qui a suivi de très près ce chantier, ainsi que leurs bureaux d'études (GATECC, LI2C, PLANTIER, CET, CANOPEE, ALP ETUDES, ACOUSTB...)

- DURABILIS, en la personne de Nicolas Chatel pour l'AMO (assistance maîtrise d'ouvrage)
- ALPES CONTROL pour la mission de contrôle technique ;
- SECOURISK pour la mission de coordination sécurité protection de la santé

Je tiens à remercier avec insistance toutes les entreprises, les dirigeants et leurs employés d'avoir joué le jeu tout au long de ce chantier, et en particulier durant les périodes de confinement où adaptabilité a été le mot d'ordre, et pour les dernières semaines, d'avoir mis les coups de collier nécessaires à une réception en octobre dernier, avec une commission de sécurité qui a validé ces travaux du premier coup.

Sans vouloir être longue, je vous passerai les détails par lot, mais il me tient à cœur de chacun les nommer :

GILETTO, GROPPI, PROCESS SOL, ANDRÉ ROUX, BONGLET, ALGAFLEX, THYSSEN, APC ETANCH, SETO, VERGORI ET FILS, MUGNIER ELEC, ZAM, EUROVIA ALPES, BONDAZ, DEGENEVE, BOUJON DENIS, BERLIOZ, SOLS CONFORT, ASL Publicité

Une mention particulière également à Xavier Cluzel, responsable des services techniques de la commune, qui a été d'une assistance opérationnelle sans faille et a épaulé avec clairvoyance les élus en charge du suivi projet.

Je remercie également les équipes municipales qui se sont succédé. Toutes deux (comme avant elles, leurs prédécesseurs) ayant pleinement conscience qu'exercer leur compétence Municipale à travers la construction d'une école, c'est permettre la construction de l'avenir professionnel et citoyen de nos enfants.

Tous ensemble nous avons construit un équipement qui comptera dans la vie de plusieurs générations d'enfants.

Mes remerciements ne seraient pas complets sans une mention au personnel communal pour les aménagements et le déménagement. Tout notre personnel a pleinement participé à ce beau projet en s'impliquant à fond, chacun avec son rôle : le personnel administratif, les ATSEM, les agents techniques, le personnel de la cantine. Merci à eux qui ont su prouver leur grande disponibilité.

Nos enseignants aussi se sont prêtés au jeu du déménagement, du remplissage des cartons (nombreux) au fil des jours jusqu'à l'emménagement final, quasiment la veille de la rentrée. L'ABCJ bien sûr, pour le déménagement et l'aménagement du nouveau local périscolaire centre de loisirs.

Et puis le Sou des écoles, cette association de parents d'élèves dynamiques, qui malgré le contexte sanitaire, a permis aux enfants de prendre possession de leur nouvelle école dans la joie grâce une fête de l'automne très réussie. J'espère qu'ils sont heureux de ce que nous avons pu réaliser tous ensemble, tous !

Enseignants, animateurs périscolaire et centre de loisirs, parents d'élèves sont autant de partenaires privilégiés qui concourent dans leurs missions respectives et complémentaires au bien grandir de l'enfant. Ce multi partenariat (qui est bien plus riche que ce que je viens d'évoquer), la commune d'Anthy l'exerce avec d'autres collectivités depuis 2007 à travers le SISAM, Syndicat intercommunal Sciez Anthy Margencel. Une volonté forte des équipes Municipales qui se sont succédé de mener une politique ambitieuse en matière d'éducation, d'enfance jeunesse.

Mettre en service ce groupe scolaire n'est donc pas uniquement construire un bâtiment pour que nos enfants apprennent, c'est poser les fondements d'un avenir plus juste, d'une société plus tolérante. C'est préparer les élèves à devenir des citoyens.

Au-delà d'une infrastructure, c'est un fabuleux lieu de vie qui porte les valeurs de la République, de notre Nation que nous inaugurons aujourd'hui. Ce lieu, il nous a paru important de lui donner un nom. Et après une consultation de la population, c'est le nom de Flora Saulnier qui a été retenu. Native d'Armoiy, Femme remarquable, épouse de Jean-Marie Saulnier, tous deux résistants de la première heure, elle est un exemple de citoyenneté. En accord avec l'association des anciens combattants, la cérémonie de baptême sera organisée le week-end du 24 avril prochain, date symbolique de la Journée du Souvenir des Victimes de la Déportation. Une manière également de laisser le temps aux enfants des écoles de faire connaissance avec son histoire et de les intégrer pleinement à cette cérémonie.

A travers son engagement dans la Résistance, c'est avec courage et humilité que Flora Saulnier défend 3 valeurs fondamentales :

- La démocratie, « le pouvoir pour le peuple par le peuple » qui reste une valeur essentielle aujourd'hui comme hier ;
- La liberté ;
- Et Les droits humains autour du pivot fondamental de l'égalité.

La triste actualité nous montre que tels combats continuent d'exister à travers le monde. Des hommes et des femmes se battent pour défendre la liberté, l'égalité face à l'accès à l'éducation, parfois au péril de leur vie.

Permettre à nos enfants d'aller à l'école, c'est leur donner un enseignement qui va bien au-delà de l'acquisition des fondamentaux tel que savoir lire, écrire ou encore compter. C'est apprendre à vivre ensemble dans le respect de la singularité de chacun et des pluralités. Apprendre à se connaître, se comprendre pour se respecter et s'enrichir au contact de l'autre.

C'est ce pouvoir de l'éducation, dans notre pays démocratique, que nous célébrons aujourd'hui. Il justifie à lui seul de construire des écoles comme celle que nous inaugurons.

Soyons fiers de cet établissement, prenons en soin.

*Discours d'Isabelle ASNI - DUCHÊNE,  
Maire d'Anthy-sur-Léman*

*Prononcé lors de l'inauguration du groupe scolaire Flora Saulnier, le 28 août 2021*